

## Formulaire de réponse

Pour être pris en considération, les commentaires devront parvenir  
**le 23 août 2010** au plus tard

### Adoption des IFRS par les sociétés de placement Exposé-sondage

Le CNC invite les intéressés à formuler des commentaires sur tous les aspects de l'exposé-sondage.

**Ce formulaire ne vise pas à restreindre votre réponse. Chaque boîte de texte acceptera l'intégralité de vos commentaires.**

Vous pouvez sauvegarder le formulaire et l'envoyer, pour examen, à d'autres personnes de votre organisation avant de le soumettre.

Organisation :

Personne-ressource :

Poste :

Courriel :

Téléphone :

---

Le CNC invite les intéressés à commenter tous les aspects de la modification qu'il est proposé d'apporter à l'Introduction à la Partie I du *Manuel de l'ICCA – Comptabilité*.

Le CNC invite en particulier les intéressés à formuler des commentaires sur les questions qui suivent concernant la proposition :

1. Compte tenu des répercussions possibles du fait que les sociétés de placement qui appliquent la NOTE D'ORIENTATION CONCERNANT LA COMPTABILITÉ NOC-18, «Sociétés de placement», aient à consolider les participations donnant le contrôle qu'elles détiennent dans d'autres entités, êtes-vous d'accord avec la proposition de reporter la date d'adoption obligatoire des IFRS, dans le cas des entités admissibles, aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012? Sinon, quelles modifications proposeriez-vous et pourquoi?

